

Discours Monsieur MAZZITTI

Depuis 1995, le partenariat euro-méditerranéen n'a pas beaucoup avancé, et pas davantage sur la question des politiques de l'eau. Les ministres se sont rencontrés à trois occasions. La première, la conférence de Marseille (1995) a permis notamment de lancer le SEMIDE (Système Euro-Méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau), seul outil régional qui perdure. La conférence de Turin (1996) a permis de définir 6 priorités, de voter un budget de 80 millions d'euros et de définir 9 projets pilotes. Aucun d'eux n'est utilisable aujourd'hui. Enfin la conférence de la mer morte (2008) avec le lancement de la Stratégie Méditerranéenne de l'Eau et la définition de quatre thèmes prioritaires, tente de donner des perspectives au partenariat. Malgré cela, le thème de l'eau n'est toujours pas une priorité de l'agenda politique. Le sujet demeure un thème technique qui se discute entre spécialistes.

Or les principes généraux de gestion intégrée des ressources en eau ont été approuvés par les politiques, et de nombreuses et complètes études sont disponibles. Il est temps à présent de passer à l'action et pour cela les réseaux régionaux qui oeuvrent depuis des années en Méditerranée à l'échelle des bassins versants doivent être mis à contribution. Ces réseaux peuvent être considérés, à plusieurs égards, comme un véritable patrimoine commun sur lequel s'appuyer pour tester *in situ* les principes validés et mutualiser les retours d'expériences. En particulier, les questions de tarification et de gestion et d'économie conjointes de l'eau et de l'énergie apparaissent comme des priorités.

La durabilité des projets et des infrastructures en particulier est liée à la question des financements. Le devoir des Etats est de garantir un accès équitable de la population aux services d'alimentation en eau potable, d'approvisionnement et d'assainissement. Le processus est long et la principale difficulté est celle du recouvrement des frais. La ressource en eau elle-même est un bien public, c'est le service qui est commercialisé. L'entrée du secteur privé dans le financement de la gestion de l'eau est une des innovations de l'UPM, il faut s'en féliciter. Néanmoins, un accompagnement des institutions nationales est nécessaire pour garantir un contrôle de la gestion et un système de régulation. De façon complémentaire, une véritable « culture de l'eau » reste à s'approprier par les citoyens.